



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21 Mai 2026

Sous la présidence d'Elodie FUCHS, maire

Sont présents : 14

MM. HARTMANN Régis - REDELSPERGER Frédéric - MEGEL Jean-Luc - MATHIAS David
- PFEFEN Sébastien - EICHMANN Yannick

MMES MARTINEZ Brigitte - MESSINGER Pauline - FIGLESTAHLER Déborah - THOMAS
Claire - CALA Adeline - GRINGER Sandrine - ROTHENFLUE Stéphanie

Procurations :

GAMB Jérémy donne procuration à MEGEL Jean-Luc.

REVISION DES TARIFS DE CONCESSIONS DU CIMETIERE
DCM 2026-05-21-04

Lors de sa séance du 24 Octobre 2024, le conseil municipal avait décidé de mettre fin aux tarifs des concessions calculés au mètre carré. Afin de faciliter les calculs et d'harmoniser les tarifs des concessions, ces derniers avaient été proposés en fonction de la taille des concessions

Les tarifs suivants avaient été validés :

Tarifs initiaux (1^{ère} acquisition d'une concession) :

	<u>15 ans</u>	<u>30 ans</u>
Simple	300€	400€
Double	400€	600€
Triple	500€	800€

Tarifs pour un renouvellement :

	<u>15 ans</u>	<u>30 ans</u>
Simple	100€	200€
Double	200€	400€
Triple	300€	600€
Caveau simple	300€	600€
Caveau double	600€	1 200€

Actuellement, notre cimetière ne possède plus beaucoup d'emplacements disponibles mais plusieurs concessions pourraient être reprises selon une procédure légale stricte. A cet effet, un ossuaire doit être obligatoirement mis en place au préalable afin de pouvoir assainir les tombes.

Le coût de l'assainissement est plus ou moins élevé selon l'emplacement des concessions avec un accès plus ou moins facile. Les tarifs des concessions permettront en partie de financer la réalisation de ces travaux.

Devant la difficulté de retrouver les héritiers au-delà de 30 ans, il est proposé de supprimer les concessions d'une durée de 30 ans.

L'équipe municipale souhaite interdire la construction de nouveaux caveaux.

Les tarifs suivants sont proposés :

Tarifs initiaux (1^{ère} acquisition d'une concession) :

	<u>15 ans</u>
Simple	300€
Double	600€
Triple	900€
Colombarium	900€

Tarifs pour un renouvellement :

	<u>15 ans</u>
Simple	100€
Double	200€
Triple	300€
Colombarium	300€
Caveau simple	300€
Caveau double	600€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide de supprimer les tarifs de concessions d'une durée de 30 ans.
- décide d'interdire la construction de nouveaux caveaux.
- approuve les nouveaux tarifs des concessions pour application immédiate.

Délibération adoptée :

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme,

HEITEREN, le 21 Mai 2026

La Maire

Elodie FUCHS



Le secrétaire de séance

Jean-Luc MEGEL



Date de la convocation : 13 Mai 2026
Date d'affichage :
Délibération rendue exécutoire
Reçue en Préfecture le :
Publiée ou notifiée le

Accusé de réception en préfecture
068-216801308-20260521-DCM2026052104-DE
Date de télétransmission : 28/05/2026
Date de réception préfecture : 28/05/2026